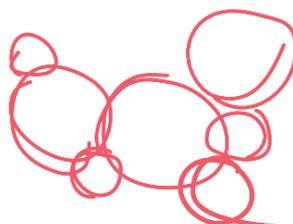


# FOCUS EMPLOI

Les dispositifs  
mobilisables pour les  
habitants des quartiers  
politique de la ville

Juin 2020



**Normanvilles**

LE CENTRE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE  
ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE NORMANDIE

Association ORS-CREAI Normandie



# Focus emploi

La généralisation des emplois francs au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à l'ensemble des quartiers prioritaires est la dernière mesure nationale en date d'une politique de l'insertion sociale par l'emploi déployée par le gouvernement. Les grands plans d'investissement sont nombreux depuis 2017 : Plan d'investissement dans les compétences et sa déclinaison régionale, le Pacte de relance, le PaQte avec les grandes entreprises françaises, le pacte ambition pour l'Insertion par l'activité économique (IAE), le plan pauvreté, la Mobilisation nationale pour les quartiers... Ces programmes créent ou soutiennent des dispositifs

existants, ce que les acteurs locaux ont intégré dans les contrats de ville par le biais des Protocoles d'engagement renforcés et réciproques (PERR), avenants du contrat de ville qui réorientent les priorités d'actions sur les quartiers prioritaires (voir la synthèse « [Rénovation des contrats de ville et mobilisation par l'emploi](#) » de mai 2019).

De fait, il peut être difficile de se retrouver parmi ces annonces, ces mesures réalisées ou celles à venir, celles qui sont spécifiques aux quartiers prioritaires et celles mobilisables sur le territoire national, dites aussi de « droit commun ». Car si la politique de la ville octroie des moyens supplémentaires sur les quartiers prioritaires pour faire « effet levier » et permettre d'adapter des actions à des problématiques locales, marquées globalement par un taux d'emploi et de qualification plus faible et des contrats davantage précaires<sup>1</sup> ; la politique de la ville, c'est aussi une politique locale de partenariat. Signé par l'Etat, les collectivités (Ville, intercommunalité, Département, Région), les acteurs institutionnels et les conseils citoyens, le contrat de ville est le cadre consacrant les coopérations sur le territoire, pour apporter des solutions adaptées aux quartiers prioritaires.

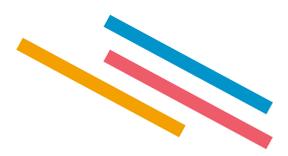
**L'objectif de ce document est donc d'une part de rendre plus lisible des dispositifs mobilisables pour le retour à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires, que ce soit par la formation, l'accompagnement à l'emploi ou le développement économique, et d'autre part de présenter quelques actions originales sur les quartiers prioritaires (QPV) normands, davantage le fruit de partenariats entre signataires des contrats de ville que de financement massif.**

Cette production s'inscrit dans la mission du centre de ressources politique de la ville, Normanvilles, de rendre plus lisible la politique de la ville et de mettre en valeur les initiatives locales.

CHIFFRES DE CADRAGE.....	3
ACCES A LA FORMATION .....	4
INSERTION PROFESSIONNELLE .....	6
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	8
GLOSSAIRE.....	10
POUR ALLER PLUS LOIN .....	11

---

<sup>1</sup> Les habitants des quartiers prioritaires sont davantage touchés par les freins à l'emploi dits « périphériques » (garde d'enfant, santé, logement...) comme le démontre une étude de l'ONPV en 2019, mais ces freins ne sont pas traités ici, par souci de synthèse.



## CHIFFRES DE CADRAGE

En mars 2019, L'observatoire national de la politique de la ville (ONPV) a publié un rapport sur l'emploi et le développement économique dans les quartiers prioritaires, dont voici quelques éléments ([lien vers l'étude complète](#)) :

**Un taux de chômage élevé mais en légère baisse** : le taux de chômage est en 2017 en quartier prioritaire s'élève à **24,7%** contre **9,2%** pour les autres quartiers des unités urbaines englobantes. **Ce chiffre est cependant en légère baisse** depuis 2014.



**Des études moins longues ...** : **75%** des résidents de QPV sont peu ou pas diplômés contre une proportion de **50%** des résidents des quartiers environnants. Les études sont plus courtes, et les sorties sans diplôme plus fréquentes en QPV qu'ailleurs.

**... Mais un différentiel qui se réduit avec les nouvelles générations** : les jeunes générations ont un niveau de qualification supérieur à celui de leurs aînés.

**Une insertion professionnelle plus difficile...** : **37%** des jeunes bacheliers ou plus vivant en QPV ne travaillent pas trois ans après leur sortie de formation initiale, contre **22%** de leurs homologues des autres zones urbaines.



**... Et plus précaire** : **24,8%** des contrats de travail des habitants en QPV sont des **CDD ou des contrats d'intérim**, contre **13,3%** dans les autres territoires urbains.

**Une création d'entreprise moins forte en QPV, mais en rattrapage** : au 1<sup>er</sup> janvier 2016, on compte 40 entreprises pour 1 000 habitants en QPV, soit une **densité deux fois plus faible que dans les quartiers urbains mitoyens**.

Pour autant, **la création de 126 000 entreprises en QPV de 2014 à 2016 augure un rattrapage**, bien que ces créations soient en majorité réalisées sous le **statut précaire de micro-entrepreneur**.



Pour des données à l'échelle des QPV normands sur l'insertion professionnelle, mais pas que, retrouvez les **Fiches Repères de l'Observatoire régional des quartiers**, au lien ci-dessous :

- [L'observatoire régional des quartiers](#)





Cheval de bataille du gouvernement depuis 2017, l'accès à la formation fait l'objet d'un investissement massif à travers le Plan d'investissement dans les Compétences (PIC), et sa déclinaison régionale, le Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC), porté par l'Etat et la Région. Pour plus d'informations, visitez la [page internet de la Région](#) et la [page internet de la DIRECCTE](#) dédiées au PRIC.



## Renforcer les liens entre la formation et les entreprises

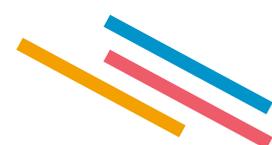
### Développement de l'apprentissage, du parrainage et du tutorat

L'Etat à travers la Mobilisation nationale pour les quartiers développe les places en apprentissage, en parrainage et en tutorat, avec un objectif chiffré de bénéficiaires résidant en QPV à l'échéance 2022. Les formations en situation de travail sont également encouragées par le PRIC. A ce titre, l'association Nos Quartiers ont du Talent met en relation les jeunes diplômés à la recherche d'un emploi avec un mentor issu d'entreprises partenaires. Pour plus d'informations : [Association NQT](#), [l'apprentissage](#), [le tutorat](#) et [le parrainage](#)

### Associer les entreprises aux formations de la Région

Le PRIC s'est doté d'un certains nombres d'objectifs sur la formation, parmi lesquels :

- Amplifier le dispositif régional « **Une formation, un métier** », qui finance la formation de demandeur d'emploi, à l'issue de laquelle une entreprise s'engage à l'embaucher ([lien](#))
- Développer la « **Formation en Situation de Travail** » pour répondre aux besoins de compétences spécifiques, en structurant avec les entreprises des parcours internalisés, structurés par la Région mais mis en œuvre par l'entreprise.
- Créer un outil en ligne « **Job-Normandie** » afin de permettre aux entreprises de rechercher des profils parmi les stagiaires sortis de formation.



## Adapter les formations

Le PRIC va abonder des formations à vocation d'intégrer les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi, et entend également encourager l'innovation dans la construction des formations :

- Mise en place d'outils de **repérage de l'illettrisme** et des troubles « dys », et encourager le recours au dispositif régional « **Cap Lire, Ecrire, Compter** » ([lien](#)),
- Lancement de trois **appels à projets encourageant la production de solutions innovantes** adaptées aux spécificités des territoires, pour repérer, mobiliser et accompagner les publics vers l'accès à la formation : "[Initiatives territoriales](#)" + "[Innovation et qualification](#)" + "[Soutien à l'innovation dans les quartiers prioritaires](#)"
- Développement des **écoles de la 2<sup>ème</sup> chance** (objectif national que 40 % des bénéficiaires soient résidents en QPV d'ici 2022). Pour plus d'informations : [lien vers le site normand](#)



## Information sur la formation et ouverture des droits

### Développement d'un réseau d'information de proximité (PRIC)

En Normandie, le PRIC ambitionne de créer un réseau de proximité (Mairie, Maisons de services au public...) pour aller vers les demandeurs d'emploi en rupture avec les institutions classiques, afin de les informer sur les possibilités de formation. Ce réseau est en cours de développement.

### Le Compte Engagement Citoyen (CEC)

Créé fin 2018, ce compte donne des droits à la formation aux bénévoles travaillant depuis au moins 3 ans dans une ou plusieurs associations qui ont un objet d'intérêt général (social, éducatif, familial etc.), et siégeant dans l'organe d'administration ou de direction. A ce titre, les membres de conseil citoyen créé il y a 3 ans y sont éligibles, si les conditions sont remplies. Pour plus d'informations : [lien internet](#)

### Une action normande concrète ? Les permanences AFPA en pied d'immeuble !

L'Agence nationale pour la formation professionnelle (AFPA) et la Caisse des dépôts Habitat (CDC Habitat) ont créé des points d'informations en QPV, dans des locaux mis à disposition par le bailleur. Des agents de l'AFPA y informe et oriente les habitants vers une formation adéquate ou les rapproche des acteurs du service public de l'emploi.

Pensé pour les personnes en rupture avec les institutions ou ne pouvant s'y rendre, les membres de l'AFPA travaillent avec les salariés des bailleurs sociaux (gardiens d'immeubles, agents d'entretiens). Ils remontent également les besoins en formations.

Pour plus d'information : [fiche mise en lumière](#)





La Mobilisation nationale pour les habitants des quartiers et le PIC marquent un effort important sur l'insertion professionnelle, que ce soit via des contrats aidés (emplois francs, adulte-relais, FONJEP) qui facilitent l'accès à l'emploi et à la formation, ou via l'investissement dans des solutions de mobilité.



## Les contrats aidés

### Les emplois francs :

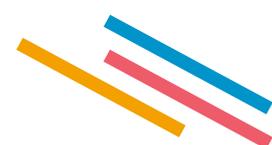
Dispositif généralisé depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ces contrats aidés sont accessibles pour tout demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi et habitant en QPV, et postulant à un CDI ou un CDD de plus de 6 mois. Afin de faciliter l'embauche des demandeurs d'emploi résidant en QPV, ce contrat octroie une aide financière à l'employeur privé (sauf particuliers employeurs). Pour plus d'informations : [lien internet](#)

### Le contrat adulte-relais :

Développés en 2019 pour être portés à environ 200 dans la région, les contrats adultes-relais concernent les habitants des QPV d'au moins 30 ans en recherche d'emploi, et qui souhaitent exercer des missions de médiation sociale. Ce contrat est conçu comme un tremplin professionnelle, car la structure employeuse, en échange d'une aide financière de l'Etat, doit faciliter l'accès à la formation en adéquation avec le projet professionnel du salarié. Pour plus d'informations : [lien internet](#)

### Le contrat FONJEP :

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP) est divisé en plusieurs catégories, dont une dédiée aux habitants des QPV. Ce contrat aidé sert à renforcer le tissu associatif sur les quartiers politique de la ville œuvrant pour la jeunesse, l'éducation populaire et la cohésion sociale. Les Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS) sont les interlocuteurs de proximité de ce dispositif. Pour plus d'informations : [liste de référents FONJEP normands](#)



### Les Parcours emploi compétences (PEC) :

Ces contrats aidés concernent le territoire national. Le salarié contractualisé PEC bénéficie d'un accompagnement spécifique par Pôle Emploi sur sa montée en compétences. Pour l'employeur du secteur non-marchand, ce contrat donne lieu à une aide financière. Plus d'information : [lien internet](#)

Et pour plus d'informations sur les aides au retour à l'emploi : [le site Clara de Pôle Emploi](#)



## Dispositifs d'insertion et de remobilisation

### Les clauses d'insertion et les « facilitateurs de clauses » :

Ces clauses dans les marchés publics consacrent à l'insertion professionnelle au moins 5 % des heures travaillées et 10 % des embauches réalisées dans le cadre de la gestion urbaine de proximité et de la gestion des équipements. Les « facilitateurs » des clauses sociales sont des organismes qui font le lien entre les demandeurs d'emplois, prescripteur (Pôle emploi, Mission locale, Cap emploi, autres...), maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage. Pour plus d'informations : [fiche mise en lumière](#) et [liste des facilitateurs de clauses sociales](#)

### Le développement des Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)

Le « [Pacte Ambition pour l'IAE](#) » de septembre 2019 comprend une trentaine de mesures dont celle de créer d'ici 2022 100.000 places en SIAE, ces structures qui ont pour objet premier l'insertion de ses salariés. Pour plus d'informations : [le Kit politique de la ville](#)

### Lutter contre les freins à la mobilité

La mobilité étant un enjeu essentiel de l'insertion, le PRIC a pour but de développer des dispositifs comme les plateformes mobilités, dont les acteurs majeurs en Normandie sont [Wiimooov](#) et le [réseau normand Mob'In](#). La Mission locale doit également développer l'accompagnement mobilité aux bénéficiaires de la garantie jeune, dans le cadre de la Mobilisation nationale pour les quartiers.

### Actions de remobilisation par le sport

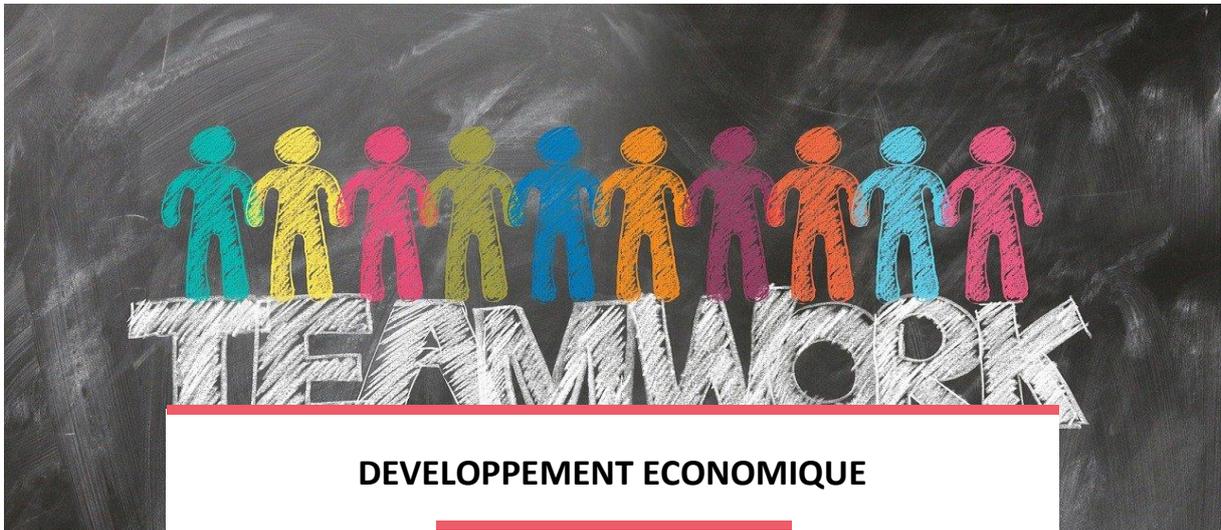
La circulaire du 19 avril 2019 consacre le rôle du sport dans les actions de remobilisation auprès des habitants des quartiers prioritaires. De nombreuses associations, centres sociaux ou mairies ont mené des actions d'insertion professionnelle par cette approche, alternative à la démarche institutionnelle de l'insertion. Pour plus d'informations : [synthèse du débat sur le sport en QPV](#)

#### Une action normande concrète ? Les Correspondants solidarité emploi !

Les correspondants solidarité emploi (CSE) agissent sur les QPV et les territoires de veille active de l'agglomération caennaise. Employés par Pôle Emploi, un CCAS, une mairie et la Mission locale, ils accueillent individuellement et animent des ateliers dans des lieux non-institutionnels (associations, centres sociaux), afin d'atteindre les publics en rupture avec les institutions.

Pour plus d'informations : [fiche mise en lumière](#)





## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Réaffirmé par la Mobilisation nationale pour les habitants des quartiers et le PaQte, le développement économique est une dimension importante des contrats de ville et alimentée par plusieurs aides et plans d'investissement.



### Aide et sensibilisation à l'entrepreneuriat

#### **Ici je monte ma boîte : guichet d'orientation sur l'aide à l'entrepreneuriat**

La Région Normandie a créé le guichet unique « Ici je monte ma boîte » pour orienter les aspirants à la création d'entreprise vers les différents dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat et les aides de la Région (« Coup de pouce », « Prêt d'honneur Normandie DEFI » ...).

#### **Citéslab, France Active, Positiv Planet et la BPI : sensibilisation et aide à l'entrepreneuriat**

Ces trois acteurs proposent avec leurs spécificités des sensibilisations à l'entrepreneuriat, des accompagnements à la création voire de l'insertion dans les réseaux d'entreprises.

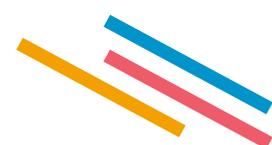
#### **ADIE : le micro-crédit pour la création d'entreprises**

L'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) aide les personnes exclues du système bancaire classique à créer leur entreprise grâce au microcrédit.

Pour plus d'informations sur ces aides : [Le Kit politique de la ville](#)

#### **Les Coopératives jeunesse de services (CJS)**

Ces entreprises éphémères portées et animées par des associations sont gérées par des volontaires de 16 à 18 ans qui, le temps des grandes vacances scolaires, montent un projet d'entreprise, exécutent des prestations de services et se répartissent les gains. Pour plus d'informations : [fiche mise en lumière sur un QPV de Saint-Lô \(50\)](#)



## Le développement économique

### L'Economie sociale et solidaire (ESS)

L'ESS a une réelle pertinence pour les quartiers prioritaires, comme en témoigne [l'étude du CNCRESS et de l'ONPV](#). La CRESS de Normandie accompagne et propose des aides (« [Emergence ESS](#) »), et la [pépinière ESS](#) d'Hérouville-Saint-Clair témoigne du dynamisme de ce secteur.

### Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée

Cette expérimentation vise à éliminer le chômage de longue durée en créant des activités utiles au territoire et non concurrentes de l'existant. Un réseau régional rassemble les territoires candidats à une extension de cette expérimentation. Pour plus d'informations : [fiche mise en lumière](#)

### Territoires Entrepreneurs

Afin d'encourager la création d'activités sur les QPV, les Territoires entrepreneurs, qui se superposent sur certains quartiers prioritaires, octroient sous conditions une exonération d'impôt sur les bénéfices. Pour plus d'informations : [lien dédié](#) et [la base de géo-référencement des aides aux entreprises](#)



## Les réseaux d'entreprises

Le **PaQte** vise une plus forte mobilisation du monde économique pour les habitants des quartiers ([site internet du PaQte](#)) par le biais des réseaux d'entreprise, dont :

**Le CREPI (Clubs Régionaux d'Entreprises Partenaires de l'Insertion)** : ce réseau promeut le parrainage, anime le PaQte en Seine-Maritime et organise des événements comme « Femmes Sports et Emplois » et « Parcours Sports et Emplois ». Pour plus d'informations : [site internet](#)

**La FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion)** : récemment implantée, la FACE Normandie anime notamment le PaQte dans le Calvados. Pour plus d'informations : [site internet](#)

**Réseau 100 chances 100 emplois** : ce réseau met en relation entreprises et habitants des QPV de moins de 30 ans pour créer des contrats de parrainages, des contrats longs, des simulations d'entretiens, en lien avec le service public de l'emploi. Pour plus d'informations : [site internet](#)

### Une action normande concrète ? La mission inter-contrats de ville d'accompagnement à la création d'activité !

3 contrats de ville de l'Orne ont financé une mission d'accompagnement à la création d'entreprise, pour couvrir 5 QPV. Ces contrats de ville d'un ou deux quartiers y voient un intérêt d'économie d'échelle, mais aussi une mobilisation partenariale plus variée et importante.

Pour plus d'informations : [fiche mise en lumière](#)





## GLOSSAIRE

**CEC (Compte engagement citoyen)** : créé à l'automne 2018, ce compte ouvre des droits à la formation pour les bénévoles en association, sous conditions ([page internet](#)).

**CJS (Coopératives jeunesse de services)** : ces entreprises éphémères donnent une expérience de l'entrepreneuriat à des jeunes de 16 à 18 ans, le temps des vacances d'été ([site internet](#)).

**CRESS (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire)** : les CRESS accompagnent le développement de l'ESS dans chaque région ([site normand](#)).

**CRPV (Centre de ressources politique de la ville)** : ils ont pour mission d'accompagner les acteurs de la politique de la ville par la formation, des temps d'échanges et la capitalisation ([site internet](#)).

**CSE (Correspondant solidarité emploi)** : initiative partenariale sur Caen-la-Mer, les CSE peuvent accueillir sans rendez-vous des publics en insertion professionnelle et en rupture avec les institutions ([page internet](#)).

**DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale)** : c'est l'échelle départementale de l'Etat en charge notamment de la cohésion sociale, et donc du suivi des contrats de ville du département.

**ESS (Economie sociale et solidaire)** : ce secteur se caractérise par une contribution aux ressources locales, par une approche coopérative et un souci d'intégration dans son environnement.

**FONJEP (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire)** : ces aides à l'embauche soutiennent les associations œuvrant pour la jeunesse, l'éducation populaire et la cohésion sociale.

**IAE (Insertion par l'activité économique)** : ce terme désigne l'insertion en situation de travail au sein de structures qui mettent en place un accompagnement adapté à ses salariés ([page internet](#)).

**ONPV (Observatoire national de la politique de la ville)** : cet institut produit des études sur les quartiers politique de la ville sur de nombreuses thématiques ([site internet](#)).

**ORDQ (Observatoire régional des quartiers)** : cet observatoire porté par l'association ORS-CREAI Normandie produit des outils sur les 62 QPV normands (statistiques, actions locales...) ([page internet](#)).

**PDV (Politique de la ville)** : remontant à 1977, la politique de la ville est le cadre des actions portées à l'attention des habitants des QPV, dans un objet d'équité territoriale ([site du Ministère de la Cohésion sociale](#)).

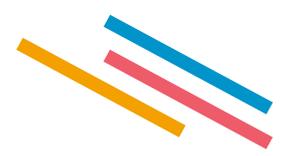
**PEC (Parcours Emploi Compétences)** : remplaçant les CUI-CAE, les PEC sont des contrats aidés garantissant notamment un accompagnement de Pôle Emploi durant les premiers mois d'embauche du salarié.

**PERR (Protocole d'engagements renforcés et réciproques)** : ce sont les avenants aux contrats de ville, prolongeant leur durée de 2 ans et fixant les nouvelles priorités à partir d'une évaluation des actions menées.

**PIC (Plan d'investissement dans les compétences)** : ce plan de 15 milliards d'euros investit dans la formation, avec pour objectif d'ici 2022 de permettre le retour à l'emploi de 2 millions de demandeurs d'emploi. Le **Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC)** est sa déclinaison locale signée par l'Etat et la Région.

**QPV (Quartier prioritaire de la politique de la ville)** : défini en 2014 par l'INSEE selon le revenu médian, ces quartiers sont les périmètres où s'appliquent la politique de la ville ([page internet](#)).

**SIAE (Structure d'insertion par l'activité économique)** : ces structures ont pour objet l'insertion professionnelle de ses salariés, en lien avec le service public de l'emploi ([page internet](#)).



# POUR ALLER PLUS LOIN

Pour retrouver le document correspondant, cliquez sur l'illustration

**L'Observatoire régional des quartiers** : présentation statistique et qualitative des 62 QPV normands (**fiches repères**) et mise en lumière d'actions sur les QPV (**fiches mise en lumière**)



**Kit politique de la ville** : présentation et contacts des acteurs normands en lien avec la politique de la ville



**Lexique politique de la ville** : parce que chaque domaine a son langage



**Synthèse de la journée sur les actions d'insertion et de développement économique dans les PERR** (mai 2019)



**La mobilisation nationale pour les habitants des quartiers** (ou feuille de route politique de la ville) et sa synthèse



**Le Pacte régional dans les compétences**



**Le Pacte Ambition pour l'Insertion par l'Activité Economique**



**L'Eco des quartiers** : production collégiale des CRPV sur le développement économique dans les quartiers



**Etude de l'ONPV « Emploi et développement économique dans les quartiers prioritaires »**



**Etude de l'ONPV et du CNCRESS « L'économie sociale et solidaire en quartiers prioritaires »**



**Le diaporama des dispositifs d'insertion professionnelle, réalisé par le CRPV de Nouvelle-Aquitaine**



**La Fiche Focus emploi du CRPV Centre-Val de Loire, qui détaille les plans gouvernementaux**



Crédits image :  
Association ORS-CREAI Normandie  
Banque d'images libres *Pixabay*

---

L'association ORS-CREAI Normandie  
Porteuse du Centre ressources politique  
de la ville et développement territorial  
de Normandie

3, Place de l'Europe  
14200 Hérouville-Saint-Clair  
[contact@normanvilles.org](mailto:contact@normanvilles.org)  
[Site internet](#)



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

